



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biocarburants

Question écrite n° 23447

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur le recours aux biocarburants. Il aimerait en particulier connaître quel est leur niveau d'utilisation aux États-Unis.

Texte de la réponse

Second producteur mondial d'éthanol carburant (80,9 millions d'hectolitres en progression de 31 % par rapport à 2001), les États-Unis ont développé leur production dans les années 1970 à partir du maïs. Le mélange à 10 % d'éthanol dans l'essence est le plus couramment utilisé (gazohol ou E10). La capacité de production (102 millions d'hectolitres) est répartie entre 68 usines. La politique de soutien de cette filière est sous-tendue par des motivations qui ont évolué depuis une vingtaine d'années : justification principalement agricole dans les années 70/80 (saturation des marchés alimentaires), préoccupations environnementales dans les années 90 (loi sur la propreté de l'air imposant un taux minimal d'oxygène dans les essences dans certaines zones géographiques) et plus récemment, nécessité de limiter la dépendance énergétique du pays. Dans ce cadre, des mesures de soutien ont été mises en place, tant au niveau fédéral qu'à celui des États, concrétisées en particulier par une exemption de la taxe sur les carburants de 0,15EUR/litre, et des incitations en faveur des petits producteurs d'éthanol. Le coût de production de l'éthanol, de l'ordre de 0,27EUR/litre (0,50EUR/l en France) est favorisé par les cours du maïs, la bonne valorisation des co-produits (corn gluten feed) et la capacité de production des distilleries de 1 à 10 millions d'hectolitres. Selon les prévisions du département de l'énergie américain, la production d'éthanol et carburant pourrait atteindre 95 millions d'hectolitres en 2005 et 125 millions d'hectolitres en 2020, étant précisé que 10 nouvelles unités de production sont actuellement en construction. S'agissant du biodiesel produit à partir de soja (760 000 hectolitres en 2002), la production est assurée par une vingtaine de petites unités. Une loi prévoyant l'obligation d'incorporation de 2 % de biodiesel dans le diesel consommé en 2005 a été récemment adoptée dans le Minnesota.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23447

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 2003, page 6232

Réponse publiée le : 3 novembre 2003, page 8431